

Retours sur l'Assemblée générale 2024



Le 4 avril, la Fédération des Parcs réunissait ses membres pour son assemblée générale. Un temps fort incontournable dans la vie de l'association qui a permis d'entretenir les liens entre la Fédération des Parcs, ses membres et ses partenaires.

Rapport moral et bilan d'activités

La journée fut l'occasion de dresser le bilan des activités de la Fédération des Parcs.

2023 fut ainsi l'année où la Fédération a intégré ses nouveaux locaux rue des petits hôtels à Paris. Tout au long de l'année, 28 chargés de mission et agents administratifs ont pris part aux missions portées par la Fédération.

[Rapport Activite 2023](#)

[Lire plus de publications sur Calaméo](#)

Philippe Gamen, nommé président délégué de la Fédération des Parcs

Au cours de la journée, une assemblée générale extraordinaire a permis de modifier les statuts de l'association dans le but d'appuyer la présidence sur un binôme constitué d'un(e) président(e) et d'un(e) président(e) délégué(e). Avec cette nouvelle organisation, les Parcs naturels régionaux de France se dotent d'une plus grande capacité d'action.

La Fédération des Parcs naturels régionaux a décidé de nommer Philippe Gamen comme président délégué. Michaël Weber conserve la présidence de la Fédération et c'est donc un binôme qui assure la représentation des Parcs au niveau national ainsi que la présence auprès des élus locaux comme des techniciens.

L'ambition est d'accroître les liens avec les parlementaires, députés et sénateurs en mettant à profit le

mandat de sénateur de Michaël Weber, sans compromettre le lien avec nos territoires.

La mission de Philippe Gamen sera ainsi plus orientée vers l'animation du réseau des 58 Parcs dans leurs missions diverses, si importantes dans le contexte actuel de dérèglement climatique et de perte de biodiversité.

Partenaire en transition : renouvellement de convention avec Enedis

La fin de matinée a été marquée par le renouvellement de convention avec Enedis, partenaire des Parcs naturels régionaux depuis 2022.

La convention de partenariat porte sur l'appui à la transition énergétique des Parcs avec une mise en commun des connaissances (autoconsommation, déploiement des ENR, mobilité électrique) mais aussi avec un volet sur la gestion du réseau Enedis et la prise en compte de la biodiversité.

En amont de la signature, Pierre Guelman, Directeur des Affaires Publiques et Eliza Mahdavy, responsable du pôle RSE de l'entreprise ont pu présenter le bilan de la première convention.

Documents

[Philippe Gamen, élu président délégué de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France - communiqué de presse du 11 avril](#)

[Chiffres clés - rapport d'activités 2023](#)

[Rapport d'activités 2023](#)

[Partenaires de transitions.pdf](#)